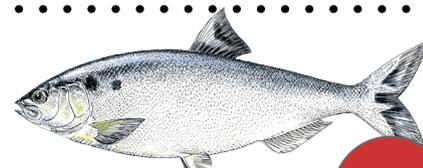




Réponse biologique de la Grande Alose aux aménagements des grands ouvrages du bassin de la Seine.

L'espèce

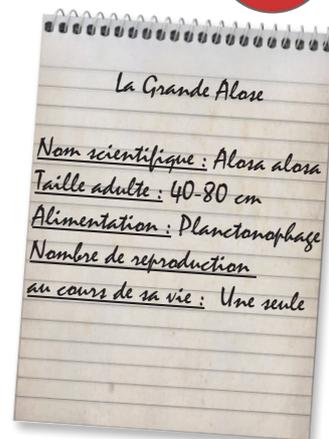
La **Grande Alose** est une espèce migratrice amphihaline remontant les fleuves à la recherche de zones de reproduction durant le printemps. En 2019, cette espèce a été classée en « **danger critique d'extinction** » par l'UICN dans sa dernière actualisation de la liste des espèces menacées en France.



En danger critique d'extinction CR

Méthode de suivi

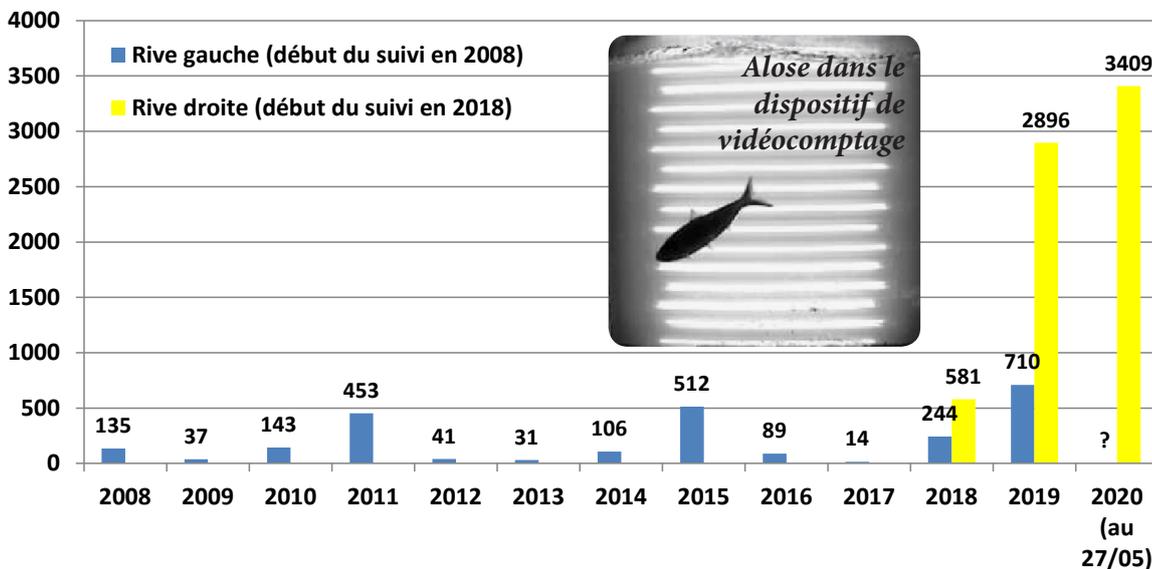
En Seine, les suivis scientifiques relatifs à cette espèce sont globalement assez récents, par conséquent, les connaissances actuelles restent partielles. Elles reposent sur des **détections via les stations de contrôles des migrations disposées sur le bassin (deux en sortie d'estuaire et une à l'aval de l'Aisne)** ainsi que sur des contacts ponctuels réalisés durant des inventaires spécifiques ou par le grand public. L'augmentation du nombre d'individus remontant la Seine conduit désormais à mettre en place d'autres moyens de suivis visant à affiner les connaissances sur la répartition de l'espèce sur le bassin (notamment de l'ADN environnemental ainsi que des comptages de « Bulls » lors de la reproduction, ou du piégeage permettant de marquer et suivre les géniteurs).



Les remontées en Seine



Au niveau du barrage de Poses, en fond d'estuaire, les aloses en montaison sont dénombrées depuis 2008 en rive gauche (passe à poissons jugée non-optimale pour les aloses, notamment en termes d'attractivité) et depuis 2018 en rive droite par un système plus adapté à l'espèce. On constate une dynamique cyclique en rive gauche avec des valeurs « hautes » en 2011, 2015 et un maximum atteint en 2019 (710 individus). En rive droite, la chronique est courte, mais nous observons des valeurs bien plus élevées que celles obtenues sur l'autre rive, ce qui vient conforter l'hypothèse du manque de fonctionnalité de l'équipement en rive gauche. La fréquentation du nouveau dispositif à Poses, ainsi que des autres plus amont, a été quasi-immédiate. **L'augmentation des effectifs est prometteuse pour la recolonisation du bassin par l'espèce, qui restera néanmoins conditionnée par l'amélioration de l'accès aux zones de reproduction, et doit dès à présent encourager à poursuivre la mise en conformité des ouvrages de navigation.**

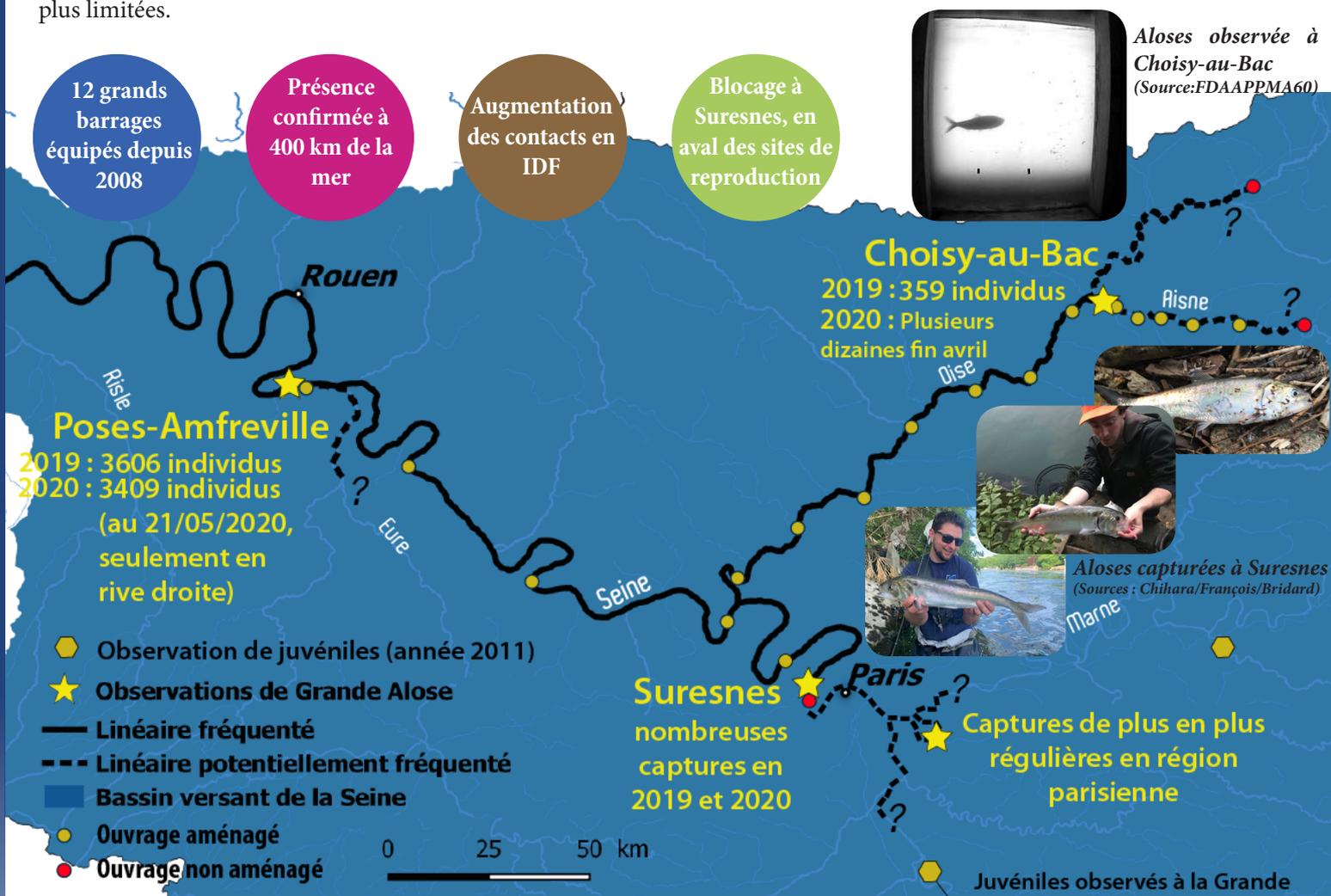


Alose capturée à Suresnes (Source : B.François)

Devenir sur le bassin

Depuis 2008, **douze grands ouvrages** de navigation et d'hydroélectricité ont été aménagés pour permettre le transit piscicole sur la Seine aval, l'Oise et l'Aisne. **L'ensemble du linéaire décloisonné est désormais fréquenté par les aloses tous les ans.** Auparavant, seuls quelques rares individus acclimatés aux franchissements des écluses étaient observés ponctuellement en région parisienne. Désormais, chaque année, **de nombreux témoignages confirment la présence d'individus en Île de France (Seine et aval de la Marne) ainsi que sur l'Oise et l'Aisne jusqu'à plus de 400 km de la mer.** Une accumulation d'individus semble être présente à l'aval du barrage de Suresnes, premier obstacle non aménagé sur l'axe Seine, témoignant du blocage d'une part importante du contingent de reproducteurs.

En 2019, sur les 3606 aloses observées à Poses, près de 10% (359 individus) ont été observées de nouveau 230 km plus amont sur la station de Choisy-au-Bac à l'aval de l'Aisne. Ces individus ont parcouru près de 400 km ponctués de 12 barrages depuis la mer, tous équipés de dispositif de franchissement pour atteindre cette zone. Ce résultat démontre la fonctionnalité des aménagements réalisés ces dernières années sur les axes Seine et Oise. Les premiers résultats de 2020 semblent le confirmer avec la présence avérée sur l'Aisne de l'aloise, mais aussi du saumon, de la truite de mer et pour la première fois de la lamproie marine ! Espèce possédant pourtant des capacités de nage et de franchissement plus limitées.



Bilan

- La réponse biologique des aloses aux aménagements récents a été **positive et quasi-immédiate.**
- L'ensemble du linéaire équipé de dispositifs de franchissement sur la Seine est aujourd'hui fréquenté par l'espèce.** Quelques individus parviennent à accéder au delà de cette zone en s'accommodant de la présence des écluses sur le bassin. Une part inconnue, mais probablement majoritaire **reste bloquée au pied des ouvrages non équipés** (notamment celui de Suresnes - où de nombreuses captures sont rapportées). Ces individus cherchent à atteindre les zones de reproduction fonctionnelles situées plus à l'amont, comme en ont témoigné les deux seules reproductions documentées sur le bassin de la Seine, observées en 2011 au niveau de la Grande Paroisse (dpt.77), et sur le Grand Morin (affluent de la Marne, dpt.77) situées plus de 100 km à l'amont de Suresnes.

